



Déclaration préalable au CSEE du 25 mai

Monsieur le Président, Monsieur le Directeur de Ressources humaines, Mesdames Messieurs les élus du CSEE.

Depuis le 24 février 2023, l'ensemble des OS à la DO Réunion - Mayotte a demandé l'ouverture de négociation sur l'obtention d'une prime ou indemnité de "Vie Chère" pour tous les salariés de la DORM.

Cette demande fait suite à la réponse de M Bousquet lors des négociations NAO, qui, ne souhaitant pas alourdir la négociation au niveau national, a demandé à ce que ce point (Prime de vie Chère pour les DROM) soit négocié en local.

Après avoir recueilli environ 500 signatures soit plus de 50% des salariés de la Réunion et Mayotte, l'entreprise se conforte dans une position de déni de réalité.

Ce n'est que le 11 mai (soit près de 2 mois ½ après la demande des OS), et après plusieurs relances de l'intersyndicale, la réponse de la Direction qui avait dans un premier temps répondu qu'elle n'avait pas de mandat pour négocier localement, est tombée par la voix de son DRH :

- **Que voulez-vous encore de plus que les mesures déjà octroyées ? inutile de réclamer davantage. Sujet clos !**

En fait c'est plutôt une réponse qui veut dire aux salariés :

- **Vous avez suffisamment ! circulez, il n'y a rien à voir !**

Nous avons là une parfaite illustration de la conception qu'à la Direction du dialogue social qui est une "préoccupation de premier ordre".

Plus qu'un ressenti de salariés... La vie est chère sur nos territoires de la Réunion et Mayotte. Les loyers sont chers, la nourriture est chère, se déplacer est cher. C'est une réalité sauf peut-être pour notre Direction

Face à cette réalité, plusieurs entreprises ont mis en place une prime de vie chère pour leurs salariés. Pour n'en citer qu'une, La Poste se distingue depuis plusieurs années et accompagne ainsi ses salariés avec une prime spécifique.

Et pourtant au sein d'Orange, il existe également des dispositifs qui prennent en compte le coût de la vie dans d'autres régions : en Ile de France, en Corse et aux Caraïbes. Mais rien à la DORM ! Pourquoi ?

Pourquoi sommes-nous traités différemment de ces autres régions ?

A en juger par l'indécence de votre réponse, le pouvoir d'achat de vos salariés ne vous préoccupe guère. Où est cette bienveillance dont vous parlez et que nous appelons tous de nos vœux ?

Etes-vous sûr que #Nouléansamb ? Pour les salariés #ZotléPasansambNous pour être traité ainsi.

Lorsque la Directrice des Relations Sociales France, a confirmé à ce que cette négociation soit faite en local, avons-nous été naïfs de penser qu'il s'agissait d'une proposition loyale ?

C'est pourquoi, les Organisations syndicales de la DORM vous demandent une nouvelle fois, l'ouverture de négociation sur la vie chère au nom de l'ensemble des salariés et afin de répondre à cette proposition faite au plus haut niveau des instances de dialogue de notre entreprise.

A défaut de répondre à cette demande légitime, les organisations syndicales, avec le soutien des salariés, se réservent la possibilité de recourir à d'autres moyens pour être entendues.

Bien qu'il ne soit pas coutume que vous commentiez les déclarations préalables, nous attendons néanmoins dès maintenant une réponse de votre part.